

Notice sur la consultation des tuteurs légaux dans le cadre de l'audit

Mesdames, Messieurs,

Pour le compte de la Direction de l'éducation, de la culture et des sports, chaque école du canton de Basel-Landschaft fait l'objet d'un audit externe tous les quatre ans. L'audit a pour objectif de vérifier la qualité des établissements scolaires et de fournir des orientations de développement fondées sur des données. La mise en œuvre opérationnelle de l'audit est assurée par une équipe d'audit de l'École supérieure de pédagogie de FHNW.

L'équipe d'audit interroge le tuteur légal **par écrit à l'aide d'un questionnaire** et **oralement lors d'entretiens collectifs ou téléphoniques** :

a) Enquête écrite auprès des tuteurs légaux (questionnaire)

- Merci de compléter, dans l'idéal **en ligne**, le questionnaire. Cela facilite le traitement anonyme et l'évaluation efficace des résultats. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas y participer, veuillez utiliser le **questionnaire papier**.
- Si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez – si vous le désirez – compléter un questionnaire par enfant.

Questionnaire en ligne (pour ordinateurs, tablettes et Smartphones)	Questionnaire papier
<ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire peut être rempli en 12 langues. • Rendez-vous dans la rubrique Adresse Internet de votre questionnaire papier et indiquez dans le champ : «TAN/Solution» votre code d'accès. • Répondez aux questions et terminez le questionnaire en cliquant sur «Envoyer». • Mettez au rebut le questionnaire papier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Merci de compléter le questionnaire avec un crayon fin, de couleur foncée. • Nous vous demandons de bien vouloir redonner à votre fille/fils le questionnaire dûment complété sans indiquer votre nom dans l'enveloppe fournie afin qu'il puisse être remis à l'école. • Les enseignants collecteront les enveloppes fermées et les transmettrons à l'équipe chargée de l'évaluation sans les ouvrir.

b) Entretien oral des tuteurs légaux

En plus de l'enquête par questionnaire, des entretiens oraux sont organisés avec les tuteurs légaux. Ceux-ci servent à demander plus en détail l'avis des tuteurs légaux et à mieux comprendre les résultats de l'enquête écrite. Il est donc important qu'un maximum de tuteurs légaux soit disponible pour un entretien. Aussi, nous vous invitons à vous inscrire à un entretien à l'aide du formulaire d'inscription ci-joint.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Sincères salutations,

Département Évaluation externe de l'école PH FHNW